

| Membres du Conseil Municipal | |
|------------------------------|----|
| En exercice : | 23 |
| Présents : | 16 |
| Représentés : | 2 |
| Absents : | 5 |
| Ayant pris part au vote : | 18 |

Séance publique du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 22 mars, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Magali POQUET, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT.

Mrs. Sébastien FABRE, Jean GARGUILLO, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Stéphane SANSAC, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

Mme Danièle KAYA-VAUR représentée par Mme Sylvie LOPEZ
M Maurice TEULIER représenté par M Edmond ROUTABOUL

Absents :

Mme Sandrine AUBRY
M Yohan ENCAUSSE
Mme Karine MINIC
M Michel PELLETIER
Mme Kedna THOMAS

Secrétaire de séance : Mme Francine TEISSIER

Délibération n°
DL20240408

Convention de partenariat avec l'Association Emilie de Rodat pour la réalisation de chantiers 2024-2025

Considérant que l'association Emilie DE RODAT prend en charge, à la demande des services de l'Aide Sociale à l'Enfance et des tribunaux pour enfants, des jeunes mineurs ou majeurs de moins de 21 ans.

Considérant que l'association Emilie De Rodat se préoccupe de la formation professionnelle de ces jeunes et leur permet l'apprentissage et la maîtrise de la vie sociale au travers de différents services de formation qu'elle a créés et développés. Dans ce cadre elle organise des activités de mise en situation professionnelle, soit en interne, soit en lien avec des entreprises ou des collectivités locales.

Considérant la volonté de la commune d'Olemps d'encourager les initiatives de l'association Emilie De Rodat pour l'insertion de ces jeunes et pour répondre à un besoin d'aménagement de l'espace communal, il a été décidé de confier un nouveau chantier de nettoyage à cette association.

Sur proposition de la mairie d'Olemps, l'association Emilie DE RODAT opérera sur plusieurs chantiers, selon les nécessités de service, et plus particulièrement sur des tâches liées aux espaces verts.

Ce chantier jeunes sera assuré par l'association Emilie DE RODAT 3 semaines par an à répartir sur l'année, à hauteur de 4 jours/semaine. Les jeunes participants à ce chantier éducatif feront l'objet d'un encadrement permanent par des éducateurs de l'association Emilie DE RODAT.